

Même en France, avorter peut être difficile

Parler de l'avortement, cela reste compliqué. C'est rare que dans un repas de famille on dise « *Voilà, j'ai avorté* ». À cause de ce silence, on pense que l'avortement ça n'existe pas... Pourtant, en France, il y a plus de 220 000 femmes qui réalisent une IVG chaque année. Pendant sa vie, 1 femme sur 3 avorte au moins une fois. Même si énormément de femmes sont touchées, si la loi autorise l'IVG, y accéder reste parfois difficile.

Toujours le silence

Pauline Armange, autrice du livre « *Avortée* », a rencontré le média Brut. Quand elle a souhaité réaliser une IVG, elle a recherché des témoignages sur internet. Elle voulait partager avec d'autres femmes, pour se sentir moins seule. Elle a trouvé des sites contre l'avortement, horribles, disant : « *N'avortez surtout pas, cela a détruit ma vie !* », « *Ma famille m'a abandonnée, je suis seule et malheureuse* »... D'autres sites, pour l'avortement, disaient : « *J'ai avorté et je vais bien maintenant* ». Pour Pauline Armange, c'est très important mais cela cache que certaines peuvent vivre ce moment douloureusement.



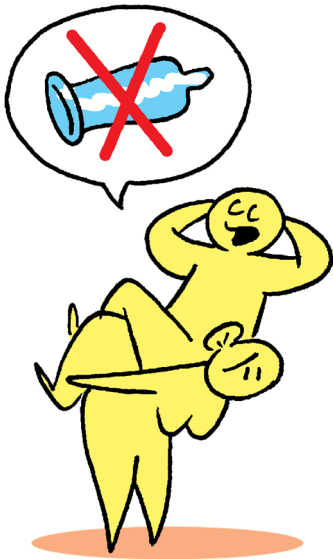
Un sujet encore honteux

Pauline Armange remarque qu'aujourd'hui encore on ne veut pas entendre les femmes qui ont avorté. Comme si c'était une honte, une faute... Pauline Armange ne se sentait pas responsable de sa grossesse car elle avait un stérilet. Mais le gynécologue lui a quand même fait sentir qu'elle était coupable, lui disant qu'elle aurait dû faire plus attention, contrôler plus souvent son stérilet...

Violences

Beaucoup de femmes témoignent avoir vécu des situations difficiles au moment de leur IVG : des paroles de professionnels contre l'avortement qui les ont blessées, des accusations, l'obligation d'écouter le cœur du fœtus, de regarder l'échographie, des soins sans anesthésie... Comme si les femmes faisaient ce choix sans réfléchir, qu'il fallait les faire souffrir pour ne pas qu'elles recommencent...



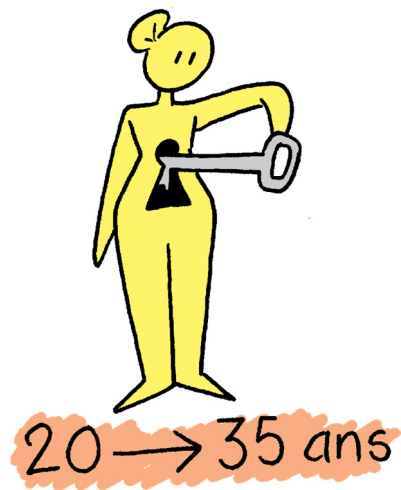


Et si les hommes s'engageaient ?

Beaucoup jugent qu'une femme enceinte sans le vouloir c'est de sa faute, parce qu'elle n'a pas fait attention ! Mais 3 femmes sur 4 qui avortent avaient un contraceptif (pilule, stérilet...). Ce sont presque toujours les femmes qui gèrent la contraception. Et si, pour plus d'égalité, les hommes s'occupaient eux aussi de la contraception ?

Idée fausse

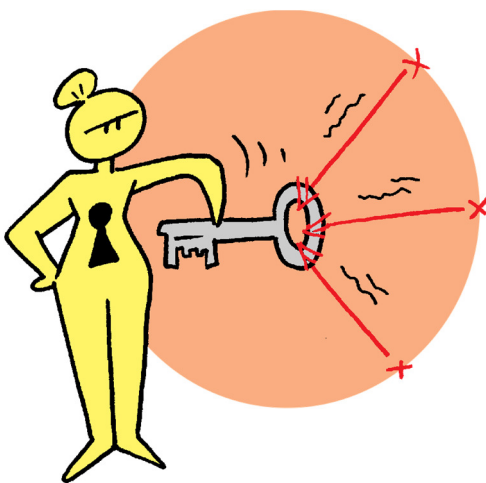
Souvent, les gens pensent que ce sont des femmes très jeunes qui avortent. En réalité, ce sont les 20-30 ans qui sont les plus nombreuses, puis les 30-35 ans.



Parfois compliqué

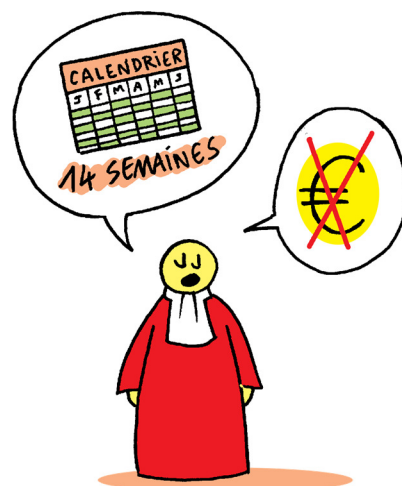
Malgré la loi, il est de plus en plus difficile d'obtenir un rendez-vous pour une IVG :

- les médecins manquent. Ils partent en retraite et ne sont pas remplacés
- ceux qui acceptent de réaliser des avortements sont mal payés
- en 15 ans, 130 centres IVG ont fermé
- de plus en plus de médecins refusent de réaliser des avortements. C'est leur droit mais, selon la loi, ils doivent donner aux femmes le contact d'un autre professionnel qui pourra les aider. Ils ne le font pas toujours.
- dans des départements où les professionnels de santé manquent, l'été au moment des congés..., obtenir un rendez-vous peut être un parcours du combattant !



Que dit la loi ?

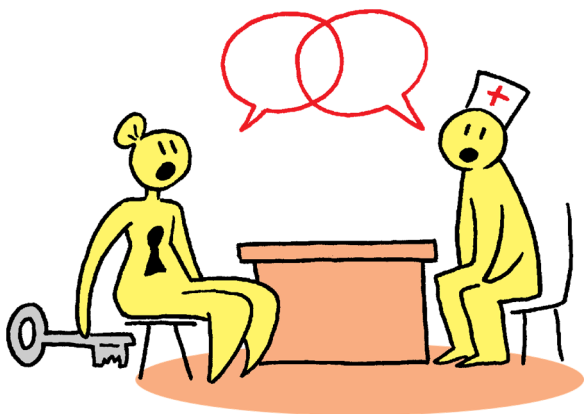
Aujourd'hui, en France, il est possible d'avorter jusqu'à 14 semaines de grossesse (16 semaines sans règles). L'avortement est totalement remboursé.



Comment ça se passe ?

2 consultations médicales sont obligatoires avant une IVG. Un premier rendez-vous pour en parler puis un deuxième pour confirmer le choix de l'IVG.

Il existe 2 solutions différentes :



- l'IVG par médicament est possible jusqu'à la fin de la 7^{ème} semaine de grossesse. Elle se passe à la maison, chez un médecin ou une sage-femme, en centre de santé sexuelle, dans un centre de santé ou à l'hôpital, en clinique...

- l'IVG chirurgicale ou par aspiration, jusqu'à la fin de la 14^{ème} semaine de grossesse. Elle a lieu dans un hôpital ou une clinique et dans certains centres de santé.

Les femmes qui le souhaitent peuvent demander une aide psychologique.

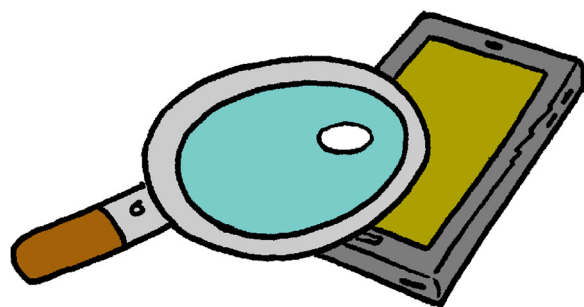
Où s'informer ?

Attention, des personnes contre l'avortement créent des sites avec de fausses informations et témoignages. Par exemple, ils écrivent qu'après une IVG il n'est plus possible d'avoir des enfants, ce qui est faux.

Pour s'informer, le gouvernement a créé un site :

ivg.gouv.net

et un numéro vert **anonyme** (le nom n'est pas demandé) et **gratuit 0800 08 11 11** « sexualités, contraception, IVG ».



Il conseille aussi d'autres sites :

- ivglesadresses.org

- planning-familial.org

- avortementancic.net (site créé par l'Association nationale des centres d'IVG et de contraception)

- les [centres de santé sexuelle \(anciennement centres de planification ou d'éducation familiale\)](#)

- les [établissements d'information et de consultation ou de conseil familial \(ou Espaces vie affective, relationnelle et sexuelle\)](#)